

## BULLETIN D'INSCRIPTION 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022 : DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

A retourner complété à la MEEEX, 1 Chemin des Garennes, 30610 SAUVE

Service Formation : [formation@meexlab.com](mailto:formation@meexlab.com) – 07.88.53.37.70

Site internet : [www.meexlab.com](http://www.meexlab.com)

Vous trouverez nos conditions générales de vente au verso. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à renseigner de manière lisible votre bulletin.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

N° voie, rue : \_\_\_\_\_

Code postal, ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

<p><b>Statut</b></p> <p><input type="checkbox"/> Travailleur indépendant, profession libérale</p> <p><input type="checkbox"/> Salarié</p> <p><input type="checkbox"/> Agent de la fonction publique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (préciser) :</p>
<p><b>Financement</b></p> <p><input type="checkbox"/> Employeur</p> <p><input type="checkbox"/> Collectivité</p> <p><input type="checkbox"/> Indéfini ou individuel payant</p>
<p><b>Règlement</b></p> <p><input type="checkbox"/> Dépôt de chèque(s), nombre :</p> <p><input type="checkbox"/> Sur facture (accord employeur ou cas particulier)</p>

Intitulé de l'action	Dates session	Codes	Tarif anticipé	x	Date butoir	Tarif normal	x
Accompagner les troubles alimentaires pédiatriques pour orthophonistes – Module 2 en distanciel	7/01, 04/02, 04/03, 01/04, 13/05 et 16/09	TO 2	700		07/11/21	800	
Intégration des réflexes archaïques RMT 1 et 2	1 au 4/02	RMT 1.2.1	850		01/12/21	950	
L'intégration neurosensorielle à la base de l'ergothérapie en pédiatrie, mod. 1	21 au 25/02	INS Ergo 1.1	1480		21/12/21	1580	
Brain Ball-part 1	24 au 25/03	BRB	700		24/01/22	800	
Brain Ball -part 2	29 au 30/09						
Les troubles de l'alimentation pédiatrique pour les orthophonistes et logopèdes	05 au 08/04	TO 1	880		05/02/22	980	
Eléments de nutrition et de micronutrition pour les paramédicaux intervenant autour de l'alimentation de l'enfant extraordinaire	09/04	MINUT	150		02/02/22	200	
Les troubles de l'alimentation en pédiatrie pour les ergothérapeutes	19 au 21/04 + 1 j en distanciel à définir	TA Ergo 1.1	1200		19/02/22	1300	
Eléments de nutrition et de micronutrition pour les paramédicaux intervenant autour de l'alimentation de l'enfant extraordinaire	22/04	MINUT	150		22/02/22	200	
Les troubles de l'alimentation en pédiatrie pour les ergothérapeutes	23/04 au 25/04 + 1j en distanciel à définir	TA Ergo 1.2	1200		23/02/22	1300	
L'intégration neurosensorielle à la base de l'ergothérapie en pédiatrie, mod. 1	2 au 6/05	INS Ergo 1.2	1480		02/03/22	1580	
Troubles de l'oralité alimentaire chez l'enfant pour un public pluridisciplinaire et /ou en institution	09 au 10/06	TO Pluri	400		09/04/22	500	
Développement neuromoteur du bébé de la naissance à la marche	15 au 17/06	DévMot	600		15/04/22	650	
Intégration des réflexes archaïques RMT 1 et 2	27 au 30/06	RMT1.2.2	850		27/04/22	950	

Pour faciliter les questions d'échange et de remboursement, merci de prévoir un chèque par session

**Coût total :** €

**Le tarif inclut les repas du midi, le support de cours et l'attestation de formation remise en fin de formation**

Des prérequis sont attendus pour certaines sessions, merci d'adresser les justificatifs attendus avec votre bulletin et de cocher ci-dessous le cas échéant :

- Je certifie sur l'honneur être titulaire du ou des diplômes requis et/ou si nécessaire remplir les prérequis stipulés pour la formation concernée
- Je souhaite recevoir par e-mail les prochains catalogues de formation de la MEEEX
- Je souhaite être informé(e) par e-mail de l'actualité de la MEEEX

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation (l'apprenant), et **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation (ex : employeur si accord financement, l'apprenant si individuel payant). Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par la Meex pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

**Modalités d'inscription** : un contrat est conclu entre les parties, sous réserve de l'acceptation de la commande à réception du bulletin d'inscription, de son règlement (sauf si accord employeur ou cas particulier) et à concurrence des places disponibles. La Meex adresse une convention ou un contrat de formation au client selon son statut, qui en retourne un exemplaire signé dans ses meilleurs délais. En cas de prérequis, le stagiaire s'engage à adresser à la Meex les justificatifs attendus.

**Prix et modalités de paiement** : les tarifs figurent sur le bulletin d'inscription. La Meex propose un **tarif initial** pour les commandes reçues antérieurement à une date fixée à **deux mois avant le début de l'action** (inscription anticipée), et un tarif majoré pour les inscriptions tardives. Le paiement est effectué après exécution de la prestation : soit encaissement par la Meex des chèques en dépôt, soit virement bancaire à réception de la facture.

**Modalités de formation** : les sessions de formation ont lieu à la Meex, 1 Chemin des Garennes à Sauve. Le programme détaillé de la session commandée (dates, horaires, contenu et objectifs pédagogiques détaillés par demi-journée) est annexé au contrat. Pour chaque session la Meex s'engage à fournir au stagiaire et/ou au client les attestations d'usage : évaluation formation, assiduité, émargement.

**Annulation de la part de la Meex** : en fonction du nombre de participants par session et en cas d'empêchement du formateur, la Meex peut être amenée à reporter ou annuler une session, dans un délai d'un mois avant sa programmation. Un mail d'information est adressé au stagiaire et/ou au client. Les inscriptions sont reportées ou annulées sur demande. En cas d'annulation, les chèques sont détruits avec accord, ou retournés.

**Annulation de la part du stagiaire** : toute annulation de la part du stagiaire et/ou client doit se faire par retour du formulaire de rétractation. Cette annulation est sans frais lorsqu'elle intervient 21 jours ou plus avant le début de la formation, et dans un délai de 10 jours après la date d'inscription figurant sur le bulletin (en cas d'inscription tardive). Si une annulation intervient dans les 20 jours précédant le début de l'action, la Meex retiendra 30% du coût total, au titre de dédommagement. Si en cas de force majeure, dûment reconnue (justificatif), le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata de leur valeur prévue au contrat.

**Propriété intellectuelle et droit d'auteur** : les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, totale ou partielle, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la Meex. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou produire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation de formations.

**Loi applicable** : les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la Meex et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nîmes.

### Fait à

Le stagiaire (Nom, Prénom)

Signature :

### le

Raison sociale du client (si différent du stagiaire) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal, ville : \_\_\_\_\_

Téléphone et adresse mail : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

Personne référente : \_\_\_\_\_

Téléphone et adresse mail : \_\_\_\_\_

Cachet et signature :